

Québec, le 6 juillet 2026

Madame Valérie Simard
Porte-parole, Cheffe de division
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
valerie.simard@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ8

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **8 juillet à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ8

1. En 2013, l'Arrondissement d'Achutes-Cartierville a publié son *Plan directeur des berges* dans lequel il était mentionné que le nombre de vues et de point de mise à l'eau sur la rivière des Prairies est limité malgré le fait que plus de 50 % de la rive se trouve en terre publique. Une multiplication des occasions pour les citoyens de s'approprier la rivière tout en y augmentant le potentiel récréatif était souhaité.
 - a) Depuis la publication de ce rapport, quelles ont été les actions réalisées pour rencontrer cette volonté d'augmenter l'accès à la rivière des Prairies?
 - b) À ce jour, quels sont les orientations de l'Arrondissement en matière de valorisation des berges de la rivière des Prairies?
 - c) Quels sont les projets envisagés dans le secteur du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard?

2. Le [Plan stratégique 2022-2025](#) de l'Arrondissement d'Achutes-Cartierville présentait cet objectif : « Poursuivre le développement de l'offre de services du Parcours Gouin et améliorer l'accès aux berges, notamment par l'aménagement d'une promenade riveraine entre le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et le parc Louis-Hébert » (p. 17).
 - a) Ce projet de promenade riveraine est-il toujours d'actualité? Veuillez en expliquer les raisons.
 - b) Le cas échéant, quel est son échéancier et l'état des discussions avec les propriétaires riverains?